

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.	
Elle est remise au lycéen stagiaire et également remise à l'établissement scolaire par mail à l'adresse :	
<u>bde-lp-pierre-mendes-France-bruay-la-buissière@ac-lille.fr</u>	
L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :	
Nom:	
Adresse:	
N° d'immatriculation de l'entreprise :	
Représenté(e) par (nom) :	Fonction :
Atteste que l'élève désigné ci-dessous :	
Prénom : NOM :	
Classe:	
Date de naissance :	
Scolarisé dans l'établissement ci-après :	
Nom : Lycée Professionnel Pierre Mendès France	
Adresse : 252 rue de Saint-Omer 62700 BRUAY-LA-BUISSIERE	
Représenté par : Monsieur NOEL en qualité de chef d'établissement	
A effectué un stage dans notre entreprise ou organisme	
Du	
L'élève a été absent : oui non non	
Si oui, merci de préciser les dates de ses absences :	
Soit une durée effective totale de :	(en nombre de jours)
Gratification versée par l'entreprise ou la structure le cas échéant : €	
Fait à, le,	
Signature	Cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil